



## Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

---

**SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 26 OCTOBRE 2017 À 19 h 00 AU 80 AVENUE GATINEAU, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 4J3**

---

### **PRÉSENCES**

Mme Lucie Lalonde, présidente  
M. Jean Hébert, président-directeur général (PDG)  
Mme Johanne Asselin  
Dr Robert Bisson  
Mme Lise Coulombe  
M. François-Régis Fréchette  
M. Michel Hébert  
Mme Claire Major  
Mme Judy Millar  
M. Mathieu Nadeau  
M. Michel Roy  
Mme Monique Séguin  
Dr Jean-Marc Sauvé

### **ABSENCES MOTIVÉES**

Mme Julie Pépin  
Mme Murielle Laberge  
Mme Louise Poirier, membre observateur  
M. Jean-François Trépanier, vice-président  
M. Gilbert Whiteduck

### **PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :**

Mme Johanne Robertson, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)  
M. Martin Vachon, directeur des programmes jeunesse  
Mme Martine Bilodeau, directrice adjointe des programmes jeunesse  
Mme Michelyne Gagné, directrice de la protection de la jeunesse  
Mme Patricia Rhéaume, agente d'information

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé, conseiller-cadre à la présidence-direction générale – volet conseil d'administration

### **Cinq personnes assistent à la rencontre**

---

### **NOTES :**

- Une séance plénière non publique a précédé la séance régulière et publique de 17 h 00 à 19 h 00. Les points suivants ont été traités :

- autoévaluation des membres du C.A.;
  - suivi de la situation en radio-oncologie;
  - tournée annuelle publique d'information;
  - nomination des membres des comités du C.A. et élection au poste de vice-président (e);
  - situation de l'hébergement jeunesse.
- 

**CISSSO-215-2017**

### **1 Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour**

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

### **2 Adoption des procès-verbaux**

**CISSSO-216-2017**

#### **2.1 Procès-verbal de la séance du 21 septembre 2017**

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 21 septembre 2017 tel que déposé.

## 2.2 Tableau des suivis

No	Sujet	Suivi
2	Représentante du Comité des usagers au C.A.	La résolution officialisant le départ de Mme Sylvie Rocheleau au conseil d'administration (C.A.) en tant que représentante du Comité des usagers du CISSS de l'Outaouais (CUCI), et nommant Mme Claire Major à ce poste a été acheminée au MSSS dans les délais prescrits.
11		La résolution remerciant Mme Rocheleau pour son implication au C.A. lui a été acheminée et une mention a été faite dans l'Info-CA.
6.2	Application de la politique portant sur les soins de fin de vie – Rapport annuel 2016-2017	Le document été acheminé au MSSS dans le respect des délais prescrits.
6.3	Règle utilisation de la mépéridine injectable	La règle a été diffusée à l'interne.
7.2	Comité d'éthique de la recherche conjoint en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de la Mauricie-Centre-du-Québec	La résolution d'acceptation du Rapport annuel de même que la résolution de désaffiliation et non-renouvellement de la délégation des examens éthiques ont été acheminés au Comité d'éthique de la recherche conjoint en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de la Mauricie-Centre-du-Québec.
7.3		
7.6	Rehaussement régional du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	La résolution a été acheminée à l'équipe de gestion du PSOC qui en assure le suivi.
8.3	Régime d'emprunt à long terme	Le document été acheminé au MSSS dans le respect des délais prescrits.
11.2	Félicitations à l'équipe du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	La résolution de félicitations a été diffusée à l'équipe de gestion du PSOC et une mention a été faite dans l'Info-CA.

## 3 Rapports d'activités

### 3.1 Rapport du président-directeur général (remis séance tenante)

Rapport d'activités PDG – Période du 21 septembre au 26 octobre 2017	
Date	Activité/description
22 septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre avec les médecins spécialistes – Plan de contingence – Activités chirurgicales</li> </ul>
25 septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence de presse annonce des nouvelles heures d'ouverture de l'urgence du St-André-Avelin 12h par jours/ 7 jours par semaine avec le Ministre Barrette</li> </ul>
Septembre - Octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Début des négociations de matières locales avec les syndicats – en continu</li> </ul>
27 septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de gestion des risques (stratégique)</li> </ul>
28 septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire</li> <li>Conseil aviseur de recherche</li> <li>Rencontre organisationnelle syndicale/patronale</li> </ul>
2 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de gestion du réseau - téléphonique (CGR)</li> <li>Rencontre annuelle du C.A. – Territoire Gatineau</li> </ul>
3 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre annuelle du C.A. – Territoire Vallée-de-la-Gatineau</li> </ul>
4 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité exécutif conseil des infirmières et infirmiers</li> </ul>
5 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre bilan suite à la visite du collège des médecins – hôpital de Maniwaki</li> <li>Rencontre annuelle du C.A. – Territoire Collines de l'Outaouais</li> </ul>
10 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lac à l'épaule comité de direction</li> <li>Rencontre annuelle du C.A. – Territoire Papineau</li> </ul>



11 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité stratégique de la négociation locale</li> <li>Comité de la vigilance et de la qualité</li> <li>Comité régional sur les services pharmaceutiques</li> </ul>
12 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité suivi OPTILAB - MSSS</li> <li>Rencontre annuelle du C.A. – Territoire Pontiac</li> </ul>
16 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de gestion du réseau (CGR)</li> <li>Rencontre avec le ministre</li> <li>Reddition de comptes – la qualité des données</li> <li>Revue Actualité le MSSS 2<sup>e</sup> ministère le mieux géré</li> <li>1<sup>ère</sup> animation de la salle de pilotage du MSSS</li> <li>A3 améliorer les services de soutien à domicile</li> <li>A3 Assurer l'accès aux services spécialisés dans des délais acceptables</li> <li>Résultat des appels d'offres - Agrément</li> </ul>
17 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre avec la protectrice du citoyen – conférence téléphonique</li> <li>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles</li> <li>Comité de vérification (conférence téléphonique)</li> <li>Lancement de la campagne CENTRAIDE</li> </ul>
18 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité OPTILAB – CISSSO</li> <li>Présentation nouveau projet de GMF – GMFR pour Gatineau</li> <li>Comité exécutif du CMDP</li> </ul>
20 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre Ministre responsable de l'Outaouais, Stéphanie Vallée</li> </ul>
24 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de direction</li> <li>Rencontre Soirée des grands donateurs – Fondation santé Gatineau</li> </ul>
25 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre du département régional de médecine générale (DRMG)</li> </ul>
Septembre à Octobre	<p>Gestion des urgences – NSA - Hospitalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion prioritaire des 48h et des 24h</li> <li>Le temps d'attente sur civière à l'urgence passe de 19,8h en P13 à 16,1h en P5 (baisse de 3,7h) notre cible est de 12h</li> <li>Les NSA se maintiennent à 70 notre cible est 35</li> <li>77 % de la population admissible inscrite à un médecin de famille</li> </ul>

### 3.2 Rapport de la tournée annuelle d'information publique et forum d'échanges avec la population

Mme Lise Coulombe dépose un tableau synthèse des séances publiques annuelles d'information du conseil d'administration, qui ont eu lieu sur le territoire, aux lieux et dates suivants :

- Lundi 2 octobre 2017 : Gatineau;
- Mardi 3 octobre 2017 : Vallée-de-la-Gatineau;
- Jeudi 5 octobre 2017 : Collines;
- Mardi 10 octobre 2017 : Papineau;
- Jeudi 12 octobre 2017 : Pontiac.

Environ 120 membres du public ont assisté aux rencontres et ont parlé de leurs préoccupations, priorités et commentaires sur des sujets aussi divers que les communications, les services de proximité, le rapatriement des services consommés en Ontario, les besoins et l'apport des organismes communautaires, ainsi que certains services spécifiques. L'ordre du jour des rencontres était le suivant :

- Forum d'échanges avec la population;
- Rapport d'activités 2016-2017
- Rapport financier 2016-2017
- Rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et la qualité des services 2016-2017
- Priorités et orientations 2017-2018
- Période de questions

### 4 Période de questions du public - 19:30

Aucun membre du public ne demande la parole.

### 5 Comité de vérification

#### 5.1 Rapport du président du comité - séance du 17 octobre 2017

M. Michel Roy, membre du comité de révision, présente un rapport verbal de la séance du 17 octobre 2017:

- Compte tenu de l'absence du président et de la vice-présidente, il avait été décidé que



plusieurs points seraient reportés à la rencontre du 14 novembre.

- Le comité de vérification s'est toutefois réuni par conférence téléphonique pour prendre connaissance et échanger sur la situation financière à la période 6.
- Il y avait quorum et M. Michel Roy a été élu pour présider la rencontre.
- Le procès-verbal de la rencontre du 12 septembre a été adopté.

#### 5.1.1 État de la situation financière à la période 6

M. Michel Roy, membre du comité de vérification, fait un état de situation à la période 6 (au 16 septembre 2017):

- La période 6 est en équilibre sur un budget de 60,5 M\$.
- Au cumulatif, l'établissement présente un déficit de (365 691 \$), un écart déficitaire de 0,1 % sur un budget de 355,8 M\$, soit pratiquement l'équilibre budgétaire.
- L'écart budgétaire observé en période 6 provient principalement du coût des médicaments et de certaines fournitures, principalement les réactifs en laboratoires.
- La masse salariale présente un surplus budgétaire de 1,8 M\$ ou 0,7 %. Par contre, le recours au temps supplémentaire et à la main-d'œuvre indépendante est plus élevé que prévu, en lien direct avec la hausse des coûts observée au niveau de l'assurance salaire.
- L'analyse de la situation financière de l'établissement et des prévisions de dépenses amène la direction des ressources financières à présenter une prévision d'équilibre au 31 mars 2018, objet du rapport trimestriel AS-617 envoyé au MSSS le 16 octobre 2017.

#### 5.2 Procès-verbal de la séance du 12 septembre 2017

Dépôt du document en titre.

### 6 Affaires médicales

#### 6.1 Statuts et privilèges

CISSO-217-2017

##### 6.1.1 Dr Thierry Live – Omnipraticien (17141)

NOMINATION

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine générale au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU l'approbation en dérogation de la demande de nomination du Dr Thierry Live par le MSSS;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0437);

SUR PROPOSITION DUMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER un statut de membre actif à Dr Thierry Live et des privilèges au département de médecine générale, service de Gatineau à partir du 4 septembre 2017 pour une durée d'un an.

Installation principale :

Installations de Gatineau : Hôpital de Gatineau

Privilèges : Hospitalisation-admission, soins généraux, garde

CISSO-218-2017

##### 6.1.2 Dr Akim Akinni Salaou – Omnipraticien (17481)

NOMINATION



ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine générale au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU l'approbation en dérogation de la demande de nomination du Dr Akim Akinni Salaou par le MSSS;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0438);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER un statut de membre actif à Dr Akim Akinni Salaou et des privilèges au département de médecine générale, service de Hull-Aylmer à partir du 17 septembre 2017 pour une durée d'un an.

Installation principale :

Installations de Gatineau: Hôpital de Hull

Privilèges : Hospitalisation-admission, soins médicaux généraux, garde

**CISSSO-219-2017**

**6.1.3 Dre Julie Kvann – Chirurgie plastique (17209)**

NOMINATION

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en chirurgie au service de plastie au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0439);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais à Dre Julie Kvann et des privilèges au département de chirurgie au service de chirurgie plastique à partir du 30 octobre 2017 pour une durée d'un an aux installations suivantes :

Installation principale :

Installations de Gatineau : Hôpital de Gatineau

Privilèges : Chirurgie plastique, hospitalisation-admission

Installation secondaire : CISSS de l'Outaouais

**CISSSO-220-2017**

**6.1.4 Dr Youri Kaitoukov – Radiologie (14414)**

LEVÉE DE CONDITION

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en radiologie diagnostique au CISSS de l'Outaouais;



ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0440);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER la condition émise le 17 août 2017 (Extrait de résolution 162-2017) par le Président-directeur général du CISSS de l'Outaouais, considérant que l'obligation de Dr Youri Kaitoukov de transmettre sa 3<sup>ième</sup> lettre de référence et la signature de la 2<sup>ième</sup> lettre de référence a été complétée, et que le dossier est maintenant complet.

Note de précision :

Statut au CISSS de l'Outaouais : Actif

Département/service : Imagerie médicale

Pratique principale : Installations de Gatineau — Hôpital de Hull

Installation secondaire : CISSS de l'Outaouais

#### CISSSO-221-2017

##### 6.1.5 Mme Clara Elchebly – Pharmacienne (215865)

LEVÉE DE CONDITION

ATTENDU l'article 246 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux du ministère de la Santé et des Services sociaux;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0441);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER la condition émise le 17 août 2017 (résolution CISSSO-181-2017) par le Président-directeur général du CISSS de l'Outaouais, considérant l'obligation de la pharmacienne Clara Elchebly de transmettre son diplôme en pharmacie, et que le dossier est maintenant complet.

Note de précision :

Statut au CISSS de l'Outaouais : Actif

Département/service : Pharmacie

Pratique principale : Installations de Gatineau — Hôpital de Gatineau

Privilège : Pharmacie

#### CISSSO-222-2017

##### 6.1.6 Dr Alexandre Place – Omnipraticien (16418)

LEVÉE DE CONDITION

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine générale au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0442);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,



IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER la condition émise le 17 août 2017 (Extrait de résolution 182-2017) par le Président-directeur général du CISSS de l'Outaouais, considérant que l'obligation de Dr Alexandre Place de transmettre sa 3<sup>ième</sup> lettre de référence, et que le dossier est maintenant complet.

Note de précision :

Statut au CISSS de l'Outaouais : Actif

Département/service : Médecine générale – service d'urgence

Pratique principale : Installations de Gatineau — Hôpital de Gatineau

Pratique secondaire : Installations de Gatineau — Hôpital de Hull

Privilège : Urgence, Garde

**CISSSO-223-2017**

**6.1.7 Dre Mylène Saint-Louis – Omnipraticienne (17350)**

LEVÉE DE CONDITION

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine générale au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0443);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER la condition émise le 6 juillet 2017 (résolution CISSSO-164-2017) par le Président-directeur général du CISSS de l'Outaouais, considérant que l'obligation de Dre Mylène Saint-Louis de transmettre sa 3<sup>ième</sup> lettre de référence, et que le dossier est maintenant complet.

Note de précision :

Statut au CISSS de l'Outaouais : Actif

Département/service : Médecine générale – service de Papineau

Pratique principale : Installations de Papineau : CLSC et CHSLD La Petite-Nation

Privilèges : Prise en charge, sans rendez-vous (urgence)

**CISSSO-224-2017**

**6.1.8 Dr Samy Malak – Omnipraticien (17637)**

NOMINATION

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine générale au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU l'approbation en dérogation de la demande de nomination du Dr Samy Malak par le MSSS;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0444);



SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER un statut de membre actif à Dr Samy Malak et des privilèges au département de médecine générale, service de Papineau à partir du 14 août 2017 pour une durée d'un (1) an.

Installation principale :

Installations de Papineau: Hôpital de Papineau

Privilèges : Hospitalisation, soins intensifs

**CISSO-225-2017**

**6.1.9 Dr Éric Bégin – Chirurgie générale (88494)**

RETRAIT DE PRIVILÈGES

ATTENDU que Dr Éric Bégin est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en Chirurgie générale aux installations de Gatineau;

ATTENDU le formulaire de demande de modification des privilèges dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0445);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RETIRER Les privilèges en recherche au sein du département de chirurgie service de chirurgie générale à Dr Éric Bégin à partir du 6 juillet 2017.

Statut : Actif

Installations principales :

Installations de Gatineau : Hôpital de Gatineau

Privilèges : Hospitalisation-admission, générale et laparoscopie

**CISSO-226-2017**

**6.1.10 Dre Odette Perron – Chirurgie Orthopédique (88237)**

RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en Chirurgie Orthopédique au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0446);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUELER les privilèges à Dre Odette Perron au département de chirurgie, service de chirurgie orthopédie du 31 décembre 2015 au 30 septembre 2019 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de chirurgie, service de chirurgie orthopédie.



Statut : Associé au CISSS de l'Outaouais

Installation principale :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau: Hôpital de Maniwaki

Privilèges : Orthopédie, hospitalisation-admission

Installation secondaire :

Installation de Papineau et Gatineau : Hôpital de Papineau, Hôpital de Hull

**CISSSO-227-2017**

**6.1.11 Dr Guillaume Charbonneau – Omnipraticien (06242)**

RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine générale au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0447);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUVELER les privilèges à Dr Guillaume Charbonneau au département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau du 31 décembre 2016 au 30 septembre 2019 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau.

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Installation principale :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau : Hôpital de Maniwaki

Privilèges : Urgence, hospitalisation

**CISSSO-228-2017**

**6.1.12 Dr Fresnel Alvarez – Omnipraticien (12592)**

RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine générale au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0448);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUVELER les privilèges à Dr Fresnel Alvarez au département médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau du 31 décembre 2016 au 30 septembre 2019 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale, service de Vallée-de-La-Gatineau.



Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Installation principale :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau: Hôpital de Maniwaki

Privilèges : Urgence, hospitalisation

**CISSSO-229-2017**

**6.1.13 Dre Grace Zoghbi – Omnipraticienne (11429)**

**RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine générale au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0449);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUELER les privilèges à Dre Grace Zoghbi au département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau du 31 décembre 2014 au 30 septembre 2019 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau.

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Installation principale :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau: Hôpital de Maniwaki

Privilèges : Urgence, hospitalisation

**CISSSO-230-2017**

**6.1.14 Dr Yamatien Soulama – Omnipraticien (11420)**

**RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine générale au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0450);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUELER les privilèges à Dr Yamatien Soulama au département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau du 31 décembre 2016 au 30 septembre 2019 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau.

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Installation principale :



Installation de Vallée-de-la-Gatineau: Hôpital de Maniwaki

Privilèges : Urgence, hospitalisation-admission

Installation secondaire :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau: CLSC de Maniwaki

Privilèges : Soins à domicile, santé mentale

**CISSSO-231-2017**

**6.1.15 Dr Stéphane Calabrese – Omnipraticien (11534)**

RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine générale au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0451);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUELER les privilèges à Dr Stéphane Calabrese au département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau du 31 décembre 2016 au 30 septembre 2019 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau.

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Installation principale :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau: Hôpital de Maniwaki

Privilèges : Urgence, soins intensifs, hospitalisation

**CISSSO-232-2017**

**6.1.16 Dre Véronique Duplessis – Omnipraticienne (06129)**

RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine générale au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0452);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUELER les privilèges à Dre Véronique Duplessis au département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau du 31 décembre 2016 au 30 septembre 2019 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau.

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais



Installation principale :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau: Hôpital de Maniwaki

Privilèges : Hospitalisation

Installation secondaire :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau: CLSC de Maniwaki, CLSC de Gracefield, CLSC de Low

Privilèges : Soins à domicile, services généraux, soins palliatifs

**CISSSO-233-2017**

**6.1.17 Dre Jacinthe Paradis – Omnipraticienne (93157)**

RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine générale au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0453);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUVELER les privilèges à Dre Jacinthe Paradis au département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau du 31 décembre 2016 au 30 septembre 2019 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau.

Statut : Associé au CISSS de l'Outaouais

Installation principale :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau: CLSC de Gracefield

Privilèges : Enfance jeunesse famille

**CISSSO-234-2017**

**6.1.18 Dre Mariam Mendoza Maestre – Omnipraticienne (07170)**

RENOUVELLEMENT ET RETRAIT DE PRIVILEGES

ATTENDU que Dre Mariam Mendoza Maestre est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale aux installations de Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU le formulaire de demande de modification des privilèges dûment complété et signé par le médecin et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0454);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUVELER les privilèges à Dre Mariam Mendoza Maestre au département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau du 31 décembre 2016 au 30 septembre 2019 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine



générale, service de Vallée-de-la-Gatineau et DE RETIRER ses privilèges au CLSC de Hull en soins à domicile;

Statut : actif au CISSS de l'Outaouais

Installations principales :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau: Hôpital de Maniwaki

Privilèges : Privilèges : Hospitalisation-admission, privilèges spécifiques d'ordonnance médicale

Installations secondaires :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau : CHSLD de Maniwaki, CHSLD de Gracefield

Privilèges : longue durée

Installation de Gatineau : CLSC de Hull

Privilèges : garde en agression sexuelle

CISSSO-235-2017

#### 6.1.19 Dre Claudia Bainbridge Bérubé – Omnipraticienne (14305)

##### RENOUVELLEMENT ET RETRAIT DE PRIVILEGES

ATTENDU que Dre Claudia Bainbridge Bérubé est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale aux installations de Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU le formulaire de demande de modification des privilèges dûment complété et signé par le médecin et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0455);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUELER les privilèges à Dre Claudia Bainbridge Bérubé au département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau du 2015-12-31 au 2019-09-30 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau et DE RETIRER ses privilèges en urgence à l'hôpital de Maniwaki;

Statut : actif au CISSS de l'Outaouais

Installation principale :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau: Hôpital de Maniwaki

Privilèges : Hospitalisation, garde

Installation secondaire :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau: CHSLD de Maniwaki, CHSLD de Gracefield

Privilèges : Longue durée



CISSSO-236-2017

**6.1.20 Dre Pascale Monfette – Omnipraticienne (92153)**

RENOUVELLEMENT ET RETRAIT DE PRIVILEGES

ATTENDU que Dre Pascale Monfette est titulaire d'un statut de membre associé avec privilèges en médecine générale aux installations de Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment rempli par le médecin requérant;

ATTENDU le formulaire de demande de modification des privilèges dûment complété et signé par le médecin et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0456);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUELER les privilèges à Dre Pascale Monfette au département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau du 2016-12-31 au 2019-09-30 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale, service de Vallée-de-la-Gatineau et DE RETIRER ses privilèges en hospitalisation-admission à l'Hôpital de Maniwaki;

Statut : associé au CISSS de l'Outaouais

Installation principale :

Installation de Vallée-de-la-Gatineau: CLSC de Maniwaki

Privilèges : Soins à domicile, Enfance jeunesse famille

CISSSO-237-2017

**6.1.21 Dr Richard Robinson – Anesthésiologiste (80628)**

CHANGEMENT DE STATUT

ATTENDU que Dr Richard Robinson est titulaire d'un statut de membre associé avec privilèges en anesthésiologie à l'hôpital du Pontiac du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la demande du changement de statut dûment signée par le chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0457);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut de membre associé à membre actif du Dr Richard Robinson au sein du département d'anesthésiologie service du Pontiac en date du 1 octobre 2017.

Installation principale :

Installations du Pontiac: Hôpital du Pontiac

Privilèges : Anesthésiologie, réanimation, garde

Installation secondaire : CISSS de l'Outaouais



CISSSO-238-2017

**6.1.22 Dr Martin Pelletier – Omnipraticien (16666)**

DÉMISSION

ATTENDU que Dr Martin Pelletier est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale à l'installation de Wakefield;

ATTENDU le formulaire de démission dûment rempli et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0458);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dr Martin Pelletier à partir du 1 novembre 2017.

Ce médecin n'a pas de dossiers incomplets.

CISSSO-239-2017

**6.1.23 Dre Nathali Gomez – Omnipraticienne (08130)**

DÉMISSION

ATTENDU que Dre Nathali Gomez est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale à l'Hôpital de Hull;

ATTENDU le formulaire de démission dûment rempli et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0459);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Nathali Gomez à partir du 5 septembre 2017.

Ce médecin a 90 dossiers incomplets.

CISSSO-240-2017

**6.1.24 Dre Delphine Laramée (06131)**

CONGÉ DE MATERNITÉ/PARENTAL

ATTENDU que Dre Delphine Laramée est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale aux installations de Gatineau;

ATTENDU le plan d'effectifs médicaux de médecine générale du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la demande de congé de maternité/parental dûment remplie et signée par le requérant et son chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0462);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER la demande de congé de maternité/parental de Dre Delphine Laramée, membre actif au sein du département de médecine générale à partir du 25 septembre 2017 jusqu'au 4



juin 2018, bureau et 4 septembre 2018, Hôpital.

**CISSO-241-2017**

**6.1.25 Dre Sylvie Brousseau (14603)**

CONGÉ DE MATERNITÉ/PARENTAL

ATTENDU que Dre Sylvie Brousseau est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale aux installations de Gatineau;

ATTENDU le plan d'effectifs médicaux de médecine générale du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la demande de congé de maternité/parental dûment remplie et signée par le requérant et son chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0461);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER la demande de congé de maternité/parental de Dre Sylvie Brousseau, membre actif au sein du département de médecine générale à partir du 24 septembre 2017 jusqu'au 3 juillet 2018.

**CISSO-242-2017**

**6.1.26 Dre Ariane Gauthier (05052)**

CONGÉ DE MATERNITÉ/PARENTAL

ATTENDU que Dre Ariane Gauthier est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale à l'installation de Papineau;

ATTENDU le plan d'effectifs médicaux de médecine générale du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la demande de congé de maternité/parental dûment remplie et signée par le requérant et son chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0468);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER la demande de congé de maternité/parental de Dre Ariane Gauthier, membre actif au sein du département de médecine générale à partir du 6 janvier 2018 jusqu'au 6 novembre 2018.

**CISSO-243-2017**

**6.1.27 Dre Julie Desormeaux (11362)**

CONGÉ DE MATERNITÉ/PARENTAL

ATTENDU que Dre Julie Desormeaux est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale aux installations de Gatineau;

ATTENDU le plan d'effectifs médicaux de médecine générale du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la demande de congé de maternité/parental dûment remplie et signée par le requérant et son chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0469);



SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER la demande de congé de maternité/parental de Dre Julie Desormeaux, membre actif au sein du département de médecine générale à partir du 7 octobre 2017 jusqu'au 15 juin 2018.

## **6.2 Transformation des départements de biologie médicale et microbiologie médicale en services**

**CISSSO-244-2017**

### **6.2.1 Abolition du département de biologie médicale**

ATTENDU la résolution du conseil d'administration du 30 mars 2017 visant à créer le département clinique de laboratoire biomédical (CISSSO-067-2017), résolution réitérée le 15 juin 2017 par le conseil d'administration (CISSSO-144-2017);

ATTENDU les activités cliniques de microbiologie médicale et de biochimie clinique doivent être regroupées au sein d'un département clinique;

ATTENDU la résolution anticipée du conseil d'administration visant à créer le service clinique de microbiologie et le service de biologie médicale au sein du département de médecine spécialisée du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que l'existence du département de biologie médicale est devenue caduque, étant donné qu'ont été retirés les services cliniques et de laboratoire dans la composition du département et que les effectifs médicaux spécialisés ont été transférés au sein du département de laboratoire biomédical et du département de médecine spécialisée selon le cas;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0463);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ABOLIR le département de biologie médicale au sein de la structure départementale du CISSS de l'Outaouais.

**CISSSO-245-2017**

### **6.2.2 Création du service clinique de biochimie médicale**

ATTENDU le projet ministériel OPTILAB qui vise la restructuration du réseau provincial de laboratoires médicaux intrahospitaliers;

ATTENDU que l'ensemble des laboratoires médicaux de la province a été regroupé en onze grappes de services;

ATTENDU que les activités de laboratoire en Outaouais sont regroupées au sein de la grappe No 11 dite mono-établissement;

ATTENDU la résolution du conseil d'administration du 30 mars 2017 visant à créer le département clinique de laboratoire biomédical (CISSSO-067-2017), résolution réitérée le 15 juin 2017 par le conseil d'administration (CISSSO-144-2017);

ATTENDU que la structure de gouvernance médicale des laboratoires a été révisée pour la limiter au domaine des activités cliniques des médecins;

ATTENDU que les activités cliniques en hématologie sont déjà incluses dans le service d'hémo-oncologie du département de médecine spécialisée;

ATTENDU que les activités cliniques de biochimie clinique doivent être regroupées au sein d'un département clinique;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors



de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0464);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE CRÉER le service clinique de biochimie médicale au sein du département de médecine spécialisée du CISSS de l'Outaouais.

CISSSO-246-2017

### 6.2.3 Création du service clinique de microbiologie

ATTENDU le projet ministériel OPTILAB qui vise la restructuration du réseau provincial de laboratoires médicaux intrahospitaliers;

ATTENDU que l'ensemble des laboratoires médicaux de la province a été regroupé en onze grappes de services;

ATTENDU que les activités de laboratoire en Outaouais sont regroupées au sein de la grappe No 11 dite mono-établissement;

ATTENDU la résolution du conseil d'administration du 30 mars 2017 visant à créer le département clinique de laboratoire biomédical (CISSSO-067-2017), résolution réitérée le 15 juin 2017 par le conseil d'administration (CISSSO-144-2017);

ATTENDU que la structure de gouvernance médicale des laboratoires a été révisée pour la limiter au domaine des activités cliniques des médecins;

ATTENDU que les activités cliniques en hématologie sont déjà incluses dans le service d'hémato-oncologie du département de médecine spécialisée;

ATTENDU que les activités cliniques de microbiologie médicale doivent être regroupées au sein d'un département clinique;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 20 septembre 2017 (résolution 2017-0465);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE CRÉER le service de microbiologie au sein du département de médecine spécialisée du CISSS de l'Outaouais.

Les membres du service sont Dre Dinah Baptiste Desruisseaux et Dre Kristin Popiel.

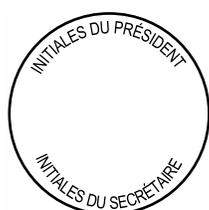
## 7 Programmes jeunesse et protection de la jeunesse

### 7.1 Statistiques en encadrement intensif

M. Martin Vachon présente, explique et commente les statistiques en encadrement intensif déposées pour la période du 1er avril au 30 septembre 2017. Au total, 21 adolescents ont été placés pour une durée moyenne de 45 jours.

M. Vachon répond à diverses questions des membres:

- Le service a connu une augmentation des admissions dans la dernière année, notamment une augmentation de l'hébergement chez les filles pour un motif de fugues.
- Malgré tout, le nombre global de fugues est en diminution en Outaouais dans les dernières années. Des modifications à la Loi sur la protection de la jeunesse pourront entraîner une légère diminution de fugues dans les milieux réguliers (hors encadrement intensif).
- La grande majorité des fugues sont de moins de huit heures.
- La période maximale d'hébergement d'un jeune a été de 59 jours.
- Le conseil d'administration assume un rôle de vigie dans l'encadrement intensif.



### 7.2 Suivi du projet de construction des unités de réadaptation jeunesse

La construction de deux nouvelles unités de réadaptation pour jeunes avance selon le calendrier prévu. M. Martin Vachon, directeur des programmes jeunesse et Mme Matine Bilodeau, directrice adjointe, informent le conseil d'administration des éléments suivants :

- Calendrier de construction: l'enveloppe extérieure est terminée et on ne dénote aucun retard.
- La prise de possession de l'édifice est prévue pour février 2018 et le transfert des usagers pour mai-juin 2018.
- Le report de la date de fin des travaux à l'hôpital Pierre-Janet pourrait avoir des impacts sur le plan d'intégration des usagers.
- La programmation clinique est en cours.
- Les travaux progressent avec les commissions scolaires dans le cadre de la transition des usagers scolarisés.

### 7.3 Rapatriement des suivis obstétricaux offerts par les sages-femmes

M. Martin Vachon, directeur des programmes jeunesse, et Mme Martine Bilodeau, directrice adjointe, font le point sur le sujet en titre. Le dossier de rapatriement des suivis obstétricaux offerts par les sages-femmes s'inscrit dans une volonté d'améliorer l'offre de service à offrir à la clientèle de l'Outaouais et qui choisirait l'option d'un suivi obstétrical par une sage-femme. À cet effet, une nouvelle construction a vu le jour derrière le siège social du CISSS de l'Outaouais et les services ont été déménagés en février 2016.

Afin de mieux répondre à la hausse des demandes, un budget de rehaussement de l'équipe de sages-femmes ainsi qu'un budget de fonctionnement ont été octroyés par le ministère de la Santé et des Services sociaux en juin dernier pour augmenter l'équipe actuelle de cinq sages-femmes à temps complet pour l'Outaouais et le développement d'un point de service dans le secteur d'Aylmer.

En date d'aujourd'hui, trois sages-femmes sur cinq ont été engagées et le point de service a ouvert ses portes à la fin septembre. Un plan de communication est en place afin de faire de la promotion et ainsi augmenter l'affluence des demandes de suivis. Parmi les moyens utilisés, une porte ouverte a eu lieu à la Maison de naissance à la fin août. L'Outaouais affiche le taux le plus élevé d'accouchements avec la présence d'une sage-femme.

En réponse à une demande d'un membre du C.A. M. Vachon informe les membres que le projet d'aménagement de chambres "TARP" (travail, accouchement, repos, post-partum) au troisième étage de l'hôpital de Gatineau en est à l'étape de l'étude préconceptionnelle.

### 7.4 Bilan annuel sur la protection de la jeunesse

Mme Michelyne Gagné, directrice de la protection de la jeunesse, présente le bilan des directeurs provinciaux de la protection de la jeunesse 2017, ainsi que le bilan 2016-2017 pour l'Outaouais. Cette année, la protection de la jeunesse a choisi le thème de l'adolescence dans sa campagne de promotion.

Voici les principales statistiques pour l'Outaouais :

- Hausse de 8,5 % des signalements traités (6 164 cas en 2016-2017 contre 5 680 cas en 2015-2016);
- Hausse de 185 évaluations en 2016-2017 (2024 contre 1 839 );
- Un total de 1 504 enfants étaient pris en charge au 31 mars 2017, contre 1 495 l'année précédente;
- 63 % des enfants étaient suivis dans le milieu familial ou confiés à un tiers, comparativement à une moyenne provinciale de 58 %;
- Les deux principales problématiques étaient la négligence (37,8 %) et l'abus physique (30,7 %);
- 696 adolescents ont reçu des services en 2016-2017 contre 678 en 2015-2016. On note cependant une baisse dans les statistiques provinciales;
- Les signalements traités (retenus ou non) provenaient, dans l'ordre :
  - des employés des différents organismes (CJ, CISSS, milieux de garde, etc.) – 32,7 %;
  - du milieu familial – 20,6 %;
  - du milieu policier – 20,1 %;
  - du milieu scolaire – 19,3 %;
  - de la communauté – 7,3 %.

En réponse à diverses questions des membres du conseil d'administration, Mme Gagné apporte les



précisions suivantes:

- Des efforts sont faits dans la population pour qu'elle utilise rapidement les divers services spécialisés offerts dans le réseau.
- Les situations de négligence sont souvent reliées à la situation socio-économique. L'ouverture de la société, le partage des richesses, l'équité sont des thèmes importants soulevés par les Directions de la protection de la jeunesse. Le soutien aux familles est déterminant auprès des communautés plus touchées.

À la demande d'un membre du conseil d'administration, Mme Gagné résume sa participation à la Commission d'enquête sur les services aux Premières Nations. Les Directions de la protection de la jeunesse sont touchées par la Commission, notamment en raison de l'historique des pensionnats amérindiens. Mme Gagné a pu expliquer à la Commission comment la Loi est maintenant appliquée aux Premières Nations, notamment les adaptations qui sont maintenant faites avec ces communautés.

## 8 Comité de vigilance et de la qualité

### 8.1 Rapport de la présidente du comité - séance du 11 octobre 2017

- Dépôt du tableau des suivis des critères de non-conformité d'Agrément, en date du 30 juillet 2017. Sur les 15 recommandations, 13 ont le statut de conformité et deux recommandations sont reportées ultérieurement: une concernant le bilan comparatif des médicaments (30 janvier 2018) et l'autre concerne les soins de la peau et des plaies (2019).
- Le tableau de suivi des visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD a été déposé. La direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE) poursuivra ses visites d'auto-évaluations d'ici la reprise du nouveau cycle en 2018. On souligne que les milieux sont non préoccupants et que les sites poursuivent l'actualisation de leur plan d'amélioration.
- Discussions sur les visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie en ressources intermédiaires et ressources de types familial (RI-RTF). La dernière visite s'est déroulée du 11 au 14 juillet 2017 pour les services offerts en RI-RTF pour la clientèle SAPA-DP et le plan d'amélioration a été transmis dans les délais prescrits.
- Certification des résidences privées pour aînés (RPA): l'Outaouais compte actuellement 72 résidences pour personnes âgées. Du 1er avril au 30 septembre, il y a eu 34 inspections pour le suivi de la qualité par le maintien des critères et des normes de certification (1 par le MSSS, 11 par le Conseil québécois d'agrément (CQA) et 22 par la répondante en certification du CISSS de l'Outaouais). Un travail de collaboration se fait entre les RPA, les services de sécurité incendie, la Régie du Bâtiment du Québec et le CISSS de l'Outaouais afin de respecter le niveau de sécurité incendie dans les résidences privées pour aînés.
- Un tableau synthèse sur la prestation des soins et services au CISSS de l'Outaouais a été présenté pour les périodes 1 à 3. On a fait référence aux résultats obtenus en regard aux objectifs du comité de gestion des risques stratégique pour 2017-2018 qui sont le nombre de déclarations, le délai moyen de traitement, le nombre de déclarations conformes auditées par section, ainsi que des résultats en lien au plan d'action ministériel qui touche les chutes et la médication.
- Le Commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS), M. Louis-Philippe Mayrand, a présenté les 14 nouvelles recommandations émises qui portaient sur les sujets suivants :
  - Qualité des soins et services offerts
  - Attitude d'un employé
  - Respect de la confidentialité
- Le CPQS a présenté son bilan mi-annuel 2017-2018 du suivi des recommandations. Le docteur Martin Pham-Dinh, médecin examinateur, s'est joint à la rencontre lors de ce point afin d'échanger sur les recommandations émises par le bureau des médecins examinateurs. Deux fois par année, celui-ci présentera ses recommandations au comité.
- Le CPQS a présenté son rapport mi-annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du CISSS de l'Outaouais, 2017-2018. Notons que 216 plaintes qui ont été reçues et que 23 recommandations ont été émises par le Protecteur du citoyen.
- Une correspondance datée du 10 octobre a été adressée à la présidente du comité de vigilance et de la qualité par le Commissaire aux plaintes et la qualité des services et fait l'objet de recommandations en rapport aux services dispensés aux Premières Nations. En l'absence du proposant et de l'appuyant à cette séance du conseil d'administration, une recommandation sera acheminée pour la séance du conseil d'administration du 23 novembre 2017 par le comité de vigilance et de la qualité.



## 8.2 Procès-verbal de la séance du 7 juin 2017

Dépôt du document en titre.

### 9 Affaires courantes

CISSSO-247-2017

#### 9.1 Signataires autorisés pour les ententes-cadres Canada Québec sur l'habitation sociale pour le programme de supplément au loyer

ATTENDU que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais assume les responsabilités du Centre Régional de Réadaptation La RessourSe pour le Programme de supplément au loyer;

ATTENDU que le Programme de supplément au loyer est administré par la direction des programmes déficience intellectuelle, déficience physique et trouble du spectre de l'autisme (DIDPTSA);

ATTENDU les résolutions CISSSO-205-2016 datée du 29 septembre 2016 et CISSSO-287-2016 qui procédaient à la nomination des personnes autorisées à signer au nom du CISSS de l'Outaouais les ententes-cadres Canada-Québec sur l'habitation sociale pour le Programme de supplément au loyer (PSL);

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ABROGER les résolutions CISSSO-205-2016 et CISSSO-287-2016;

D'AUTORISER Mme Ann Rondeau, directrice des programmes DIDPTSA et Mme Stéphanie Legault, coordonnatrice Accès-Soutien-Hébergement ainsi que M. Martin St-Amour, chef de services des programmes de soutien et des RIRTF de la direction DIDPTSA, à signer au nom du CISSS de l'Outaouais les ententes-cadres Canada-Québec sur l'habitation sociale pour le programme de supplément au loyer (PSL) tel que spécifié par la résolution CISSSO-205-2016.

DE NOMMER M. Martin St-Amour, chef de services des programmes de soutien et des RIRTF de la direction DIDPTSA, nouveau responsable des services administratifs du PSL.

#### 9.2 Contrats de sages-femmes

CISSSO-248-2017

##### 9.2.1 Mme Emmanuelle Dennis-Filion

###### CONTRAT DE SAGE-FEMME

ATTENDU qu'en vertu du 5e alinéa de l'article 173 de la Loi sur les services de santé et des services sociaux (chapitre S4.2), le conseil d'administration d'un établissement doit conclure les contrats de services avec les sages-femmes conformément aux dispositions de l'article 259.2 de cette loi, le cas échéant;

ATTENDU l'offre de service de Mme Emmanuelle Dennis-Filion;

ATTENDU l'obligation du conseil des sages-femmes, envers le Conseil d'administration, de donner son avis sur les compétences et qualifications de toutes les sages-femmes qui font une offre de service au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais;

ATTENDU l'entrevue datée du 7 juillet 2017 par le comité de sélection et la recommandation favorable de ce dernier au Conseil des sages-femmes du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du Conseil des sages-femmes formulée le 2 août 2017;

ATTENDU la recommandation du président-directeur général Jean Hébert;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OFFRIR un contrat à temps partiel régulier à Mme Emmanuelle Dennis-Filion.



CISSSO-249-2017

### 9.2.2 Mme Nadia Zahali

#### CONTRAT DE SAGE-FEMME

ATTENDU qu'en vertu du 5e alinéa de l'article 173 de la Loi sur les services de santé et des services sociaux (chapitre S4.2), le conseil d'administration d'un établissement doit conclure les contrats de services avec les sages-femmes conformément aux dispositions de l'article 259.2 de cette loi, le cas échéant;

ATTENDU l'offre de service de Mme Nadia Zahali;

ATTENDU l'obligation du conseil des sages-femmes, envers le Conseil d'administration, de donner son avis sur les compétences et qualifications de toutes les sages-femmes qui font une offre de service au CISSS de l'Outaouais ;

ATTENDU que Mme Nadia Zahali a travaillé au sein de l'équipe de la Maison de naissance du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais pour près d'un an;

ATTENDU la recommandation du Conseil des sages-femmes formulée le 2 août 2017;

ATTENDU la recommandation du président-directeur général Jean Hébert;

SUR PROPOSITION DUMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OFFRIR un contrat à temps partiel régulier à Mme Nadia Zahali.

### 9.3 Privilèges de recherche

CISSSO-250-2017

#### 9.3.1 M. Sylvain Brousseau

#### PRIVILÈGES DE RECHERCHE

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de M. Sylvain Brousseau, professeur agrégé en sciences infirmières à l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que M. Sylvain Brousseau détient le statut de chercheur régulier, associé ou collaborateur au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de M. Sylvain Brousseau par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à M. Sylvain Brousseau en tant que chercheur associé dans l'axe de recherche première ligne au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

CISSSO-251-2017

#### 9.3.2 Mme Bénédicte Fontaine-Bisson

#### PRIVILÈGES DE RECHERCHE

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de Mme Bénédicte Fontaine-Bisson, professeure agrégée en nutrition périnatale à l'Université d'Ottawa;



ATTENDU que Mme Bénédicte Fontaine-Bisson détient le statut de chercheure régulière, associée ou collaboratrice au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Bénédicte Fontaine-Bisson par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Bénédicte Fontaine-Bisson en tant que chercheure associée dans l'axe de recherche première ligne au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

## 10 Reconnaissance envers la qualité

CISSSO-252-2017

### 10.1 Félicitations au Comité des résidents du CHSLD Vallée-de-la-Lièvre

ATTENDU le projet TVtour initié par le Comité des résidents du CHSLD Vallée-de-la-Lièvre pour la mise en place d'un canal de télévision en circuit fermé, accessible à chaque résident, diffusant des informations et des activités en simultanément;

ATTENDU que le projet TVtour a été primé par le Regroupement provincial des comités des usagers qui lui a remis un Prix RPCU de l'Excellence dans la catégorie « Prix information - Comités ayant un budget annuel de moins de 25 000 \$ » le 19 octobre 2017;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FÉLICITER le Comité de résidents Comité des résidents du CHSLD Vallée-de-la-Lièvre pour l'obtention d'un Prix RPCU de l'Excellence, de même que pour l'excellent travail réalisé quotidiennement auprès des résidents du CHSLD Vallée-de-la-Lièvre.

## 11 Correspondance

### 11.1 Désignation de la présidente du C.A.

Dépôt d'une lettre du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barette datée du 29 septembre 2017 annonçant la reconduction de Mme Lucie Lalonde à la présidence du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais pour une période de deux ans.

### 11.2 Comité des usagers de Gatineau - services à domicile

Dépôt d'une lettre datée du 14 septembre 2017 par Mme Frédérique Fortin, présidente du Comité des usagers de Gatineau traitant de l'accessibilité des services à domicile et dépôt de la lettre réponse signée par le PDG le 16 octobre 2017.

### 11.3 Investissements dans les services auprès des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme

Dépôt d'une lettre signée par le PDG le 19 octobre 2017 concernant les investissements annoncés dans les derniers mois dans les services auprès des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme, en réponse à une question posée par une citoyenne lors de la séance publique annuelle d'information du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais le 2 octobre 2017 à Gatineau.



## 12 Gouvernance / Nominations

CISSSO-253-2017

### 12.1 Calendrier des rencontres du C.A.

ATTENDU que le règlement de régie interne du conseil d'administration stipule ce celui-ci doit se réunir au moins six fois par année (article 176 de Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU que le conseil d'administration doit également se réunir à la demande du président ou à la demande écrite du tiers de ses membres en fonction (article 176 de Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU la résolution CISSSO-066-2017 adoptant le calendrier des séances du conseil d'administration de septembre 2017 à juin 2018;

ATTENDU que la séance régulière publique du 14 juin 2014 à 19 h sera transformée en séance spéciale publique portant sur les états financiers le 14 juin 2017, à compter de 17 h ;

ATTENDU l'ajout d'une séance régulière publique le 21 juin 2017 à 19 h;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le calendrier des séances du conseil d'administration de novembre 2017 à juin 2018 tel que modifié.

### 12.2 Procès-verbal de la séance du 31 août 2017 du Comité de gouvernance et d'éthique

Dépôt du document en titre.

CISSSO-254-2017

### 12.3 Ouverture du huis clos (les sujets 12.5 à 12.13 seront discutés à huis clos, mais les résolutions seront adoptées après la levée du huis clos)

ATTENDU que l'article 10.1 du Règlement de régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais (R-001) permet au conseil d'administration de décréter un huis clos pour une partie ou la totalité d'une séance;

ATTENDU que les discussions entourant la nomination d'un cadre supérieur - Direction adjointe SAPA, volets soutien à domicile, services de gériatrie et RNI, la fixation des conditions salariales de la directrice DI-DP-TSA, la nomination d'un vice-président ainsi que la nomination des membres des comités du conseil d'administration, pourraient porter un préjudice à une personne;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉCRÉTER le huis clos pour la présente séance.

CISSSO-255-2017

### 12.4 Levée du huis clos

ATTENDU que les discussions entourant la nomination d'un cadre supérieur - Direction adjointe SAPA, volets soutien à domicile, services de gériatrie et RNI, la fixation des conditions salariales de la directrice DI-DP-TSA, la nomination d'un vice-président ainsi que la nomination des membres des comités du conseil d'administration sont terminées;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER le huis clos pour la présente séance.

CISSSO-256-2017

### 12.5 Nomination d'un cadre supérieur - Direction adjointe SAPA, volets soutien à domicile, services de gériatrie et RNI



ATTENDU que le poste à la Direction adjointe SAPA, volets soutien à domicile, services de gériatrie externes et RNI est vacant depuis le 14 octobre 2017;

ATTENDU que le poste a été affiché du 22 septembre au 4 octobre 2017;

ATTENDU qu'une entrevue structurée s'est tenue le 12 octobre 2017 avec les membres suivants du comité de sélection :

- Monsieur Denis Marleau, Directeur général adjoint
- Madame Johanne Robertson, Directrice à la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
- Madame Judith Daoust, Directrice du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées

ATTENDU QUE les compétences suivantes ont été mesurées au cours du processus (entrevue, TACT, panier de gestion) :

- Orientation vers la clientèle
- Orientation vers les résultats
- Savoir gérer le changement
- Communications interpersonnelles et organisationnelles
- Pensée stratégique
- Sens de l'environnement
- Savoir mobiliser
- Savoir gérer les ressources
- Sens du partenariat

ATTENDU les résultats obtenus par la candidate madame Nicole Boucher-Larivière lors du processus;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection de retenir la candidature de madame Nicole Boucher-Larivière à la Direction adjointe SAPA, volets soutien à domicile, services de gériatrie externes et RNI;

ATTENDU qu'en fonction de l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux (chapitre S-4.2, r. 5.1), le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur est fixé par le conseil d'administration à l'intérieur de la classe salariale du poste dans lequel il est nommé;

ATTENDU que le salaire proposé à la nomination, soit 116 868 \$ a été établi selon la règle d'application du 10 % sans excéder le maximum de la classe salariale;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RECOMMANDER au conseil d'administration la nomination de madame Nicole Boucher-Larivière à la Direction adjointe SAPA, volets soutien à domicile, services de gériatrie externes et RNI. La date d'entrée en fonction est à déterminer;

DE FIXER le salaire à la nomination de la directrice adjointe SAPA, volets soutien à domicile, services de gériatrie externe et RNI, Nicole Boucher-Larivière, à 116 838\$.

CISSSO-257-2017

#### 12.6 Directeur adjoint DSM - fixation des conditions salariales

ATTENDU la résolution CISSSO-129-2017 procédant à la nomination de M. Hugo Lemay au poste de directeur adjoint à la Direction des services multidisciplinaires (DSM);

ATTENDU qu'en fonction de l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux (chapitre S-4.2, r. 5.1), le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur est fixé par le conseil d'administration à l'intérieur de la classe salariale du poste dans lequel il est nommé;



SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FIXER le salaire à la nomination du directeur adjoint à la Direction des services multidisciplinaires (DSM), M. Hugo Lemay à 125 989\$.

**CISSSO-258-2017**

**12.7 Directrice DI-DP-TSA - fixation des conditions salariales**

ATTENDU la résolution CISSSO-214-2017 procédant à la nomination de Mme Ann Rondeau au poste de directrice à la Direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP);

ATTENDU qu'en fonction de l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux (chapitre S-4.2, r. 5.1), le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur est fixé par le conseil d'administration à l'intérieur de la classe salariale du poste dans lequel il est nommé;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FIXER le salaire à la nomination de la directrice à la Direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP), Mme Ann Rondeau à 142 272\$.



CISSSO-259-2017

### 12.8 Nomination à la vice-présidence du conseil d'administration

Les membres demandent la destruction des bulletins de vote ayant servi à l'élection à la vice-présidence, lors de la séance plénière précédant la séance régulière.

ATTENDU que l'article 13 du Règlement de régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais (R-001) stipule que les membres du conseil d'administration doivent procéder à tous les deux ans à l'élection du vice-président(e) en accord avec l'article 23 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et les services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre 0-7.2);

ATTENDU qu'en vertu de l'article 13 du Règlement de régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais (R-001), le président-directeur général est nommé d'office comme secrétaire du conseil;

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais élit le 29 octobre 2015 M. Jean-François Trépanier au titre de vice-président du conseil d'administration pour un mandat de deux ans se terminant le 29 octobre 2017 (résolution CISSSO-261-2015);

ATTENDU que le/la vice-président(e) doit être élu (e) parmi les membres indépendants;

ATTENDU qu'en accord avec l'article 14 du Règlement de régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais (R-001), la présidente du conseil d'administration, Mme Lucie Lalonde, a présidé le processus d'élection qui s'est tenu lors de la séance plénière précédant la séance régulière du 26 octobre 2017 laquelle affichait quorum;

ATTENDU que le processus d'élection a respecté les règles stipulées dans la section 3 du Règlement de régie interne du conseil d'administration (R-001), notamment par une période de mises en nomination et par une élection par bulletins secrets parmi les candidatures;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE CONFIRMER l'élection de Mme Lise Coulombe à la vice-présidence du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais pour une période de deux ans.

CISSSO-260-2017

### 12.8.1 Remerciements au vice-président du C.A.

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais élit le 29 octobre 2015 M. Jean-François Trépanier au titre de vice-président du conseil d'administration pour un mandat de deux ans se terminant le 29 octobre 2017 (résolution CISSSO-261-2015);

ATTENDU que M. Trépanier a rempli son mandat avec professionnalisme, collaboration, engagement, bienveillance et leadership;

ATTENDU la grande satisfaction des membres du conseil d'administration en regard du mandat accompli par M. Trépanier à la vice-présidence.

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER M. Jean François Trépanier pour la qualité de son leadership à titre de vice-président du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais de 2015 à 2017 et d'en faire mention dans l'Info-CA.

CISSSO-261-2017

### 12.9 Nomination des membres du comité de vérification

ATTENDU qu'en vertu de l'article 181 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2), le conseil d'administration institue, dans l'établissement, un comité de vérification;

ATTENDU que ce comité doit être formé d'une majorité de membres indépendants et doit être présidé par un membre indépendant. Il est composé d'un minimum de cinq (5) administrateurs et du



président qui est membre d'office de ce comité. Au moins un des membres du comité doit avoir une compétence en matière comptable ou financière. Les membres de ce comité ne doivent pas être à l'emploi de l'établissement ou y exercer leur profession. Sans en être membre, le président-directeur général peut assister, à des fins consultatives, aux réunions du comité de vérification (articles 181 et 181.0.0.2 de Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres du comité de vérification du CISSS de l'Outaouais pour l'année 2017-2018;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER les personnes suivantes membres du comité de vérification :

- Mme Lucie Lalonde, présidente (membre d'office)
- M. Michel Hébert
- Mme Julie Pépin
- M. Jean-François Trépanier
- Mme Judy Millar
- M. Michel Roy

#### CISSSO-262-2017

#### 12.10 Nomination des membres du comité de gouvernance et d'éthique

ATTENDU qu'en vertu de l'article 181 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2), le conseil d'administration institue, dans l'établissement, un comité de gouvernance et d'éthique. Ce comité est composé d'un minimum de cinq (5) membres dont une majorité de membres indépendants. Il doit être présidé par un membre indépendant.

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres du comité de gouvernance et d'éthique du CISSS de l'Outaouais pour l'année 2017-2018;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER les personnes suivantes membres du comité de gouvernance et d'éthique :

- M. Michel Roy
- M. François-Régis Fréchette
- Mme Monique Séguin
- Mme Lise Coulombe
- M. Michel Hébert

#### CISSSO-263-2017

#### 12.11 Nomination des membres du comité de la vigilance et de l'éthique

ATTENDU qu'en vertu de l'article 181.0.1 de de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2), le conseil d'administration institue, dans l'établissement, un comité de gouvernance et d'éthique. Ce comité est composé d'un minimum de cinq (5) membres dont une majorité de membres indépendants. Il doit être présidé par un membre indépendant.

ATTENDU que ce comité se compose de cinq (5) personnes, dont le président-directeur général et le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services. Les trois (3) autres personnes sont choisies par le conseil d'administration parmi ceux de ses membres qui ne travaillent pas pour l'établissement ou n'exercent pas leur profession dans l'une des installations exploitées par l'établissement. En outre, l'une de ces trois (3) personnes choisies par le conseil d'administration doit être la personne désignée par le comité des usagers pour siéger au sein du conseil d'administration (articles 181.0.2 de Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres du comité de vigilance et de la qualité du CISSS de l'Outaouais pour l'année 2017-2018;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



DE NOMMER les personnes suivantes membres du comité de vigilance et de la qualité :

- M. Jean Hébert, président-directeur général
- M. Louis-Philippe Mayrand, commissaire aux plaintes et à la qualité des services
- Mme Claire Major, personne désignée par le comité des usagers
- M. Gilbert Whiteduck
- Mme Judy Millar
- Mme Murielle Laberge

**CISSSO-264-2017**

#### **12.12 Nomination des membres du comité des ressources humaines**

ATTENDU que la résolution CISSSO-204-2016 adoptée le 29 septembre 2016 créait un comité de ressources humaines du conseil d'administration (CA-RH);

ATTENDU que l'article 1 du Règlement de régie interne du CA-RH (R-010) spécifie que les membres du comité sont nommés par le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais et que ce comité est composé d'un minimum de trois (3) membres dont une majorité de membres indépendants ayant une compétence ou intérêt en gestion des ressources humaines.

ATTENDU que la durée du mandat des membres du CA-RH est d'un an en vertu de l'article 5 du Règlement de régie interne du CA-RH (R-010);

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres du CA-RH du CISSS de l'Outaouais pour l'année 2017-2018;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER les personnes suivantes membres du CA-RH :

- M. Jean-François Trépanier
- M. Michel Hébert
- M. Mathieu Nadeau
- Mme Lucie Lalonde
- Mme Lise Coulombe

**CISSSO-265-2017**

#### **12.13 Nomination des membres du comité de révision**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 30 de la Loi sur les services de santé et des services sociaux (chapitre S-4.2), le conseil d'administration de l'établissement nomme le président et les membres du comité de révision des plaintes médicales;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination du président et des membres du comité de révision des plaintes médicales du CISSS de l'Outaouais pour l'année 2017-2018;

ATTENDU que Dre Amélie Gervaise ainsi que Dr Gilles Aubé ont déclaré leur intérêt à renouveler leur mandat au comité de révision des plaintes médicales lors de la séance du 4 octobre 2017;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer les personnes suivantes au titre de membres du comité révision des plaintes médicales pour les installations du CISSS de l'Outaouais :

- M. Michel Roy, président(e)
- Dr Gilles Aubé, membre
- Dre Amélie Gervaise, membre

**13 Date de la prochaine séance : 23 novembre 2017**

#### **14 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35.



---

Lucie Lalonde  
Présidente

---

Jean Hébert  
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 23 novembre 2017, résolution CISSSO-267-2017.

---

**NOTE :** *Après la séance régulière, les membres se réunissent pour un échange informel d'une dizaine de minute visant l'amélioration du fonctionnement des séances.*

---

